



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle pédagogique
Inspection Pédagogique Régionale**

Strasbourg, le 5 avril 2021

Affaire suivie par :
E. NITSCHELM
IA-IPR SMS-BSE

Tél. Tél. 03 88 23 38 71/35 25/38 59
Mél : elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr

Adresse des bureaux :
27 Bd Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale :
6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Elina NITSCHELM

**Fonction : Inspectrice d'académie –
Inspectrice pédagogique régionale,
Sciences médico-sociales
et Biotechnologies santé-environnement**

Aux enseignants de sciences et techniques sanitaires et sociales

Mesdames, Messieurs, cher(s) collègues,

Le 31 mars dernier, le Président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires pour 4 semaines et l'avancée des vacances scolaires.

Le calendrier suivant a été présenté :

- **A partir du 5 avril**, des cours en distanciel pour les écoles, collèges et lycées
- **A partir du 12 avril**, deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
- **A partir du 26 avril**, le retour en classe pour les écoles maternelles et élémentaires, et des cours en distanciel pour les collèges et lycées
- **A partir du 3 mai**, le retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées.

Dans plusieurs lycées de l'académie de Strasbourg, l'alternance présentiel/distanciel est organisée depuis plusieurs mois. D'autres établissements scolaires avaient maintenu le présentiel. Dans tous les cas, vous devez à nouveau vous adapter à une nouvelle situation. L'expérience acquise l'année dernière est un levier sur lequel vous pouvez vous appuyer. **En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter Fadila Bechlem, sur les aspects pédagogiques ou Elisabeth Baumeier, sur les aspects numériques.**

Comme l'année dernière, ces deux semaines de continuité pédagogique doivent **permettre aux élèves de poursuivre leur activité scolaire** et de **continuer à progresser dans leurs apprentissages.**

L'objectif pour vous est également de **maintenir le lien avec vos élèves**, pour éviter les décrochages scolaires. Vous connaissez vos élèves et saurez rapidement repérer ceux qui ont un risque plus élevé de décrocher et à qui il faudra donc porter plus d'attention.

Concernant les sciences et techniques sanitaires et sociales :

- **en option santé-social, la mise en activité des élèves** est à privilégier, comme vous le faites déjà en présentiel. Les activités peuvent se faire individuellement, en amont d'un temps d'échanges par visioconférence, permettant une mise en commun, un débat, une présentation orale...,



- **en classe de Première**, le programme est à poursuivre, au niveau du pôle thématique et/ou du pôle méthodologique, en fonction de votre progression. **Des activités pratiques, rendant les élèves acteurs, sont à privilégier.** Les éléments théoriques pourront être travaillés au retour, au mois de mai,

- **en classe de Terminale**, ces deux semaines d'enseignement à distance ont pour but de **continuer à outiller les élèves en termes de méthodologie et de leur permettre de poursuivre la préparation de l'épreuve du Grand oral** (recherches, entretiens téléphoniques avec des structures si possible, recherche d'un projet...). Les échanges avec les élèves auront donc pour vocation à être plus personnalisés.

Vos collègues de C-BPH sont à associer à cet accompagnement. Pour individualiser cet accompagnement, il peut être intéressant de vous répartir les élèves pendant ces deux semaines de distanciel. Les professeurs de C-BPH ont eu une formation sur les attendus du Grand-oral en ST2S et sur l'importance de partir d'une question de STSS (et non de C-BPH). Seize heures de C-BPH sur l'année sont dévolues à l'accompagnement des élèves de Terminale, pour les aider dans la mise en oeuvre de leur étude. Il peut être intéressant pour vous de vous mettre en relation avec vos collègues, pour déterminer ensemble la manière de travailler avec les élèves pendant ce temps de continuité pédagogique.

Si vous êtes professeur(e) principal(e), cette période est aussi pour vous consacrée à **l'accompagnement de la finalisation des dossiers de parcoursup.**

Pour des raisons de protection des données personnelles, et dans un souci d'éducation aux médias et à l'information, vous veillerez à utiliser des **outils respectant le règlement général de protection des données (RGPD)** : MBN, Ma classe à la maison (outil CNED).

En termes d'évaluations, comme l'année dernière, **il vous est demandé de ne pas poser de notes pendant la période de fermeture des établissements scolaires** et de procéder à des évaluations formatives.

Pour vous aider dans la mise en place de la continuité pédagogique, vous trouverez ci-après des liens vers des **ressources utiles** :

- le site Eduscol regroupe un certain nombre de ressources et recommandations en matière de continuité pédagogique en STSS : <https://eduscol.education.fr/1995/continuite-pedagogique-en-biotechnologies-et-sciences-et-techniques-medico-sociales>

- des informations et outils utiles sont disponibles sur la page "Continuité pédagogique" du site de la DANE de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/dane/>

- l'onglet du site STSS de l'académie de Strasbourg sera prochainement reactive : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/stss/>

Je sais combien cette période est difficile pour vous toutes et tous. Pour vos élèves, vous êtes un repère dans ces temps bien compliqués. Ces changements vous demandent réactivité et adaptation. Je sais que vous ferez au mieux pour la réussite de vos élèves. Soyez-en, dès à présent, remercié(e)s.

Je reste disponible en cas de questionnements ou de difficultés.

Avec tout mon soutien,
Bien à vous

Elina Nitschelm